

Étienne  
BOURDEU

Jean-Philippe  
CÉNAT

David  
RICHARDSON

# LES TEMPS MODERNES

*Cours complet*

*Méthodologie*

*Atlas en couleur*

**ARMAND COLIN**

Les ressources complémentaires  
sont disponibles en ligne à l'adresse :

<http://armand-colin.com/ean/9782200614560>

Document de couverture : Grilles du château de Versailles (détail), © BdT

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p> |  | <p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p> |
|--|--|--|

© Armand Colin, 2017

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN: 978-2-200-61841-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Introduction  | 8  |
| <b>PARTIE 1</b>   |    |
| <b>Le XVI<sup>e</sup> siècle</b>  | 11 |
| Chapitre 1 Économie et société au XVI <sup>e</sup> siècle   | 12 |
| I. Tableau d'ensemble   | 13 |
| II. Des sociétés et des économies essentiellement rurales   | 16 |
| III. Le monde des villes  | 20 |
| ■ À retenir   | 24 |
| Chapitre 2 Religions, Églises et confessions dans l'Europe du XVI <sup>e</sup> siècle             | 25 |
| I. La religion au début du XVI <sup>e</sup> siècle, un phénomène polymorphe                       | 25 |
| II. De la Réforme à la Réformation  | 32 |
| III. Divisions et consolidations confessionnelles   | 38 |
| ■ À retenir   | 40 |
| Chapitre 3 La mise en connexion du monde  | 42 |
| I. À la recherche des «Grandes Découvertes»   | 43 |
| II. Découvrir, conquérir et exploiter   | 47 |
| III. Les effets-retours de l'exploitation des mondes nouveaux                                     | 53 |
| ■ À retenir   | 57 |
| Chapitre 4 La rénovation des arts et des savoirs  | 59 |
| I. L'atelier italien de la Haute Renaissance (1494-1527/34)                                       | 61 |
| II. L'essaimage des idées nouvelles (1527-1562)   | 66 |
| III. «L'automne de la Renaissance». Les mutations de la Renaissance et de l'humanisme (1562-1610) | 69 |
| ■ À retenir   | 73 |
| Chapitre 5 L'affirmation des États au XVI <sup>e</sup> siècle                                     | 75 |
| I. Variété et hétérogénéité des États européens   | 76 |
| II. Les outils de l'affirmation étatique  | 83 |
| III. Obstacles à l'affirmation de l'État ou reconfiguration du pouvoir?                           | 85 |
| IV. L'Europe en voie de professionnalisation  | 87 |
| ■ À retenir   | 90 |

|                 |   |     |
|-----------------|---|-----|
| Chapitre 6      | La dynamique des relations internationales au XVI <sup>e</sup> siècle                         | 92  |
|                 | I. Le temps des guerres en Italie (1494-1519)   | 93  |
|                 | II. Lutttes autour de la monarchie universelle (1519-1559)                                    | 97  |
|                 | III. De la guerre universelle à la paix générale  | 103 |
|                 | ■ À retenir   | 108 |
| <b>PARTIE 2</b> |   |     |
|                 | <b>Le XVII<sup>e</sup> siècle</b>   | 111 |
| Chapitre 7      | Le «siècle de fer»: de la prépondérance des Habsbourg à l'hégémonie des Bourbons              | 112 |
|                 | I. La guerre omniprésente: de la guerre de Trente Ans aux guerres de Louis XIV                | 113 |
|                 | II. Faire la guerre au xvii <sup>e</sup> siècle   | 120 |
|                 | III. Le développement de la diplomatie avec un réseau et des pratiques à l'échelle européenne | 125 |
|                 | ■ À retenir   | 127 |
| Chapitre 8      | Vers un État plus fort: le développement de l'absolutisme                                     | 129 |
|                 | I. Une hausse sans précédent de la fiscalité liée à la guerre                                 | 129 |
|                 | II. Renforcement du pouvoir central et de l'absolutisme                                       | 135 |
|                 | III. Les relais du pouvoir dans les provinces   | 142 |
|                 | ■ À retenir   | 146 |
| Chapitre 9      | L'État contre la société?   | 148 |
|                 | I. La noblesse face au roi: soumission ou compromis?  | 148 |
|                 | II. La société de Cour au xvii <sup>e</sup> siècle  | 154 |
|                 | III. L'encadrement de la violence   | 158 |
|                 | IV. La propagande au service du roi ou de la nation   | 161 |
|                 | ■ À retenir   | 163 |
| Chapitre 10     | Art, culture et sciences au xvii <sup>e</sup> siècle  | 165 |
|                 | I. Un âge baroque   | 165 |
|                 | II. Le triomphe du classicisme sous Louis XIV   | 170 |
|                 | III. Alphabétisation et diffusion plus générale de la culture                                 | 177 |
|                 | IV. Progrès scientifiques et développement de l'esprit critique                               | 180 |
|                 | ■ À retenir   | 182 |

|                                    |   |     |
|------------------------------------|---|-----|
| Chapitre 11                        | Renouveau catholique et querelles religieuses   | 184 |
|                                    | I. La reconquête catholique au xvii <sup>e</sup> siècle                                   | 184 |
|                                    | II. La lutte contre les minorités religieuses   | 189 |
|                                    | III. Débats théologiques et déviances   | 193 |
|                                    | ■ À retenir   | 198 |
| Chapitre 12                        | Vivre dans un monde avec une faible croissance  | 200 |
|                                    | I. Une économie toujours largement rurale et agraire                                      | 201 |
|                                    | II. De nouveaux rapports de force économiques et commerciaux en Europe                    | 205 |
|                                    | III. Le volontarisme économique français et ses limites                                   | 207 |
|                                    | ■ À retenir   | 214 |
| <b>PARTIE 3</b>                    |   |     |
| <b>Le XVIII<sup>e</sup> siècle</b> |   |     |
|                                    |   | 217 |
| Chapitre 13                        | Vers un nouvel équilibre européen   | 218 |
|                                    | I. L'Europe en 1715   | 218 |
|                                    | II. Un équilibre européen fragile (1715-1740)   | 220 |
|                                    | III. La guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la rupture de l'équilibre européen | 228 |
|                                    | IV. La guerre de Sept Ans et le déclin de la France                                       | 233 |
|                                    | V. Conclusion : vers un rétablissement français à la fin du xviii <sup>e</sup> ?          | 235 |
|                                    | ■ À retenir   | 236 |
| Chapitre 14                        | Le parachèvement de l'État  | 238 |
|                                    | I. La Polysynodie pendant la Régence : une innovation sans lendemain                      | 240 |
|                                    | II. À la recherche de l'équilibre budgétaire : réformes fiscales et système de Law        | 242 |
|                                    | III. Centralisation et unification du royaume   | 248 |
|                                    | IV. Un effort militaire inconstant  | 251 |
|                                    | ■ À retenir   | 256 |
| Chapitre 15                        | Un siècle de croissance économique et démographique                                       | 258 |
|                                    | I. Croissance de la population et début de la transition démographique                    | 259 |
|                                    | II. Essor agricole et innovations agraires  | 262 |
|                                    | III. Vers une première industrialisation  | 264 |

|  |     |
|--|-----|
| IV. Le développement du grand commerce et l'essor urbain                     | 268 |
| V. Les nouvelles idées économiques   | 275 |
| ■ À retenir  | 277 |
| <b>Chapitre 16 La France au cœur de l'Europe des Lumières</b>                | 279 |
| I. La philosophie des Lumières   | 279 |
| II. Un esprit scientifique conquérant  | 286 |
| III. Sociabilités et circulation des idées                                   | 290 |
| IV. Alphabétisation et débats sur l'éducation                                | 295 |
| V. Conclusion : un rayonnement français ?                                    | 297 |
| ■ À retenir  | 298 |
| <b>Chapitre 17 Des crises religieuses à l'invention de la tolérance</b>      | 300 |
| I. L'évolution des pratiques religieuses                                     | 300 |
| II. Le jansénisme au XVIII <sup>e</sup> , une crise française                | 307 |
| III. Face aux protestants et aux juifs :<br>vers une plus grande tolérance ? | 312 |
| ■ À retenir  | 320 |

## MÉTHODOLOGIE

|   |     |
|---|-----|
| Réaliser une fiche de lecture   | 323 |
| Méthode de l'explication de texte en histoire   | 325 |
| Grille d'analyse du document iconographique   | 331 |
| <b>Sujets corrigés : commentaire de documents</b>   | 335 |
| Sujet 1 : Sciences et pouvoirs à la Renaissance   | 335 |
| Sujet 2 : Vauban, <i>Projet de capitation</i> , février 1695  | 339 |
| Sujet 3 : Le regard d'un voyageur anglais sur la France du XVIII <sup>e</sup> siècle :<br>Arthur Young            | 344 |
| <b>Sujets corrigés : dissertations</b>  | 350 |
| Sujet 1 : Les élites en Angleterre, en France<br>et dans la monarchie hispanique au XVI <sup>e</sup> siècle       | 350 |
| Sujet 2 : Les voyages de formation et d'agrément en Europe<br>aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles | 353 |
| Sujet 3 : La France à la veille de la Révolution française  | 359 |

|  |     |
|--|-----|
| Sujets corrigés : commentaire d'image  | 365 |
| Sujet 1 : Le massacre de la Saint-Barthélemy par Frans Hogenberg   | 365 |
| Sujet 2 : Le portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud (1701)   | 368 |
| Sujet 3 : Lecture de la tragédie « L'orphelin de la Chine » de Voltaire<br>dans le salon de Madame Geoffrin par Anicet Lemonnier | 373 |
| Liste des souverains et souveraines des XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles   | 377 |
| Chronologie  | 379 |
| Bibliographie  | 389 |

# Introduction

Les historiens divisent traditionnellement l'histoire en quatre grandes périodes. Les Temps modernes s'étendent ainsi de la fin du Moyen Âge au début de l'ère contemporaine et correspondent aux trois siècles qui vont de la prise de Constantinople (1453) par les Turcs ottomans ou des débuts de la présence européenne sur le continent américain (1492) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La période est marquée par le début d'un processus qui amène de profondes mutations sociales et économiques suscitées par l'industrialisation et par les bouleversements politiques qu'entraîne la Révolution française.

Mais comme rien n'est simple avec les historiens, il existe également un débat récurrent sur la pertinence d'isoler les trois siècles de la période moderne des époques antérieure ou postérieure. Il y a bientôt quarante ans, Fernand Braudel soulignait la profonde continuité allant du milieu du XIV<sup>e</sup> au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus récemment, Jacques Le Goff s'interrogeait sur l'intérêt de « découper l'histoire en tranches », voyant davantage d'éléments de continuité dans la période courant de l'Antiquité tardive au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que d'éléments de rupture. La pertinence géographique de cette périodisation a aussi été questionnée : ce qui était valable pour l'extrémité occidentale du continent eurasiatique ne l'était pas pour le reste du globe.

Au-delà de ces critiques – fondées – sur la périodisation et la géographie des Temps modernes, il vaut sans doute mieux se demander dans quelle mesure cette notion même de Temps modernes fournit un outil d'intelligibilité pour comprendre les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. À cette interrogation, les réponses ont varié avec le temps, tant l'histoire ne s'écrit qu'à partir des questions que le présent pose aux historiens. Ainsi, l'époque moderne a pu être considérée par Jules Michelet comme l'acte de naissance de l'individu ; d'autres y ont discerné la phase d'accumulation primitive de capital ayant permis le décollage économique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus récemment encore, la fin du XV<sup>e</sup> siècle a été vue comme le début d'un processus de longue durée permettant la mise en



connexion du monde, dans ses versants économiques, culturels et politiques. Au passage, une telle définition a la vertu de ne plus isoler l'Europe des autres continents.

Il ne faudrait pas croire néanmoins que l'appellation de Temps modernes soit une pure création d'historiens contemporains et qu'elle ne corresponde pas à une réalité historique. À bien des égards, l'adjectif « moderne », dans le sens d'« actuel », de « récent », désigne une disposition d'esprit particulière à l'égard du temps, une conscience aiguë de vivre des événements inédits. Pourtant, et il s'agit du deuxième trait saillant de la modernité, cette dernière se pense et se définit à partir de termes et de concepts hérités de traditions historiques parfois lointaines. C'est le chroniqueur lombard installé à Séville Pierre Martyr d'Anghiera qui prend conscience que les terres atteintes par les Européens au-delà de l'océan Atlantique leur étaient jusque-là inconnues et forge l'expression latine de « nouveau monde » (*orbis novus*) dès 1494 ; c'est Charles Perrault qui compare « le siècle de Louis [XIV] au beau siècle d'Auguste ». Ce double mouvement – conscience de l'inédit et réinvestissement d'un outillage intellectuel plus ancien – aboutit à une situation paradoxale : lorsque le XVIII<sup>e</sup> siècle s'achève, nombre de structures héritées du Moyen Âge semblent encore en place mais leur signification paraît avoir disparu.

Paradoxalement, il n'existait pas en langue française de synthèse ou de manuels récents sur l'Europe des Temps modernes, la dernière édition d'un tel ouvrage remontant à vingt ans. Les travaux généraux sur l'un des trois siècles de l'époque moderne ou sur l'histoire de France ont certes été nombreux et, notamment pour cette dernière, ont permis de faire un bilan actualisé des dernières avancées historiographiques. Mais rien de semblable n'a été fait pour le continent européen.

À l'heure où l'enseignement dans le secondaire accorde une nette primauté à l'époque contemporaine, l'étudiant qui fait le choix de l'histoire pour ses études supérieures peut se trouver démuné face aux périodes antérieures. C'est à ce lecteur idéal que le présent ouvrage s'adresse ; ce choix explique la présence d'exercices corrigés et de conseils méthodologiques. Les différents chapitres présentent des synthèses actualisées qui montrent, au-delà de leur utilité académique, l'importance historique de l'époque moderne : il ne s'agit pas uniquement d'une période préparant les temps présents ni simplement de la conclusion d'un très long Moyen Âge. Dans cet entre-deux, nous espérons que la lectrice ou le lecteur pourra « rompre l'os et sucer la substantifique moelle » des Temps modernes et y trouver de quoi aiguiser son intelligence et sa curiosité.

# PARTIE 1

|   |           |
|---|-----------|
| <b>CHAPITRE 1</b><br><b>ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE</b>                                       | <b>12</b> |
| <b>CHAPITRE 2</b><br><b>RELIGIONS, ÉGLISES ET CONFESSIONS</b><br><b>DANS L'EUROPE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE</b> | <b>25</b> |
| <b>CHAPITRE 3</b><br><b>LA MISE EN CONNEXION DU MONDE</b>   | <b>42</b> |
| <b>CHAPITRE 4</b><br><b>LA RÉNOVATION DES ARTS ET DES SAVOIRS</b>   | <b>59</b> |
| <b>CHAPITRE 5</b><br><b>L’AFFIRMATION DES ÉTATS AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE</b>                                   | <b>75</b> |
| <b>CHAPITRE 6</b><br><b>LA DYNAMIQUE DES RELATIONS</b><br><b>INTERNATIONALES AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE</b>      | <b>92</b> |

# LE XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

# Économie et société au XVI<sup>e</sup> siècle

## PLAN DU CHAPITRE

- I. Tableau d'ensemble
- II. Des sociétés et des économies essentiellement rurales
- III. Le monde des villes

**Il ne faut pas imaginer les sociétés** et l'économie du XVI<sup>e</sup> siècle à partir d'un exemple contemporain : parce que la révolution industrielle n'a pas eu lieu, nous sommes en présence de formations sociales beaucoup plus proches de celles du Moyen Âge que de ce qui apparaît à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

En effet, si la société peut être définie comme une « communauté d'individus organisée dans le cadre d'un État ou d'une civilisation à un moment historique défini », une telle définition pose problème : durant la période qui nous intéresse, l'État est, au mieux, en pleine construction, il est donc largement inachevé. Par conséquent, il n'englobe pas la totalité de la société. De la même façon, la conception de l'économie de l'époque moderne diffère de celle que l'on peut se faire maintenant : nous ne sommes pas en présence d'une économie fondée sur la croissance dans laquelle on estime que les richesses peuvent s'accroître grâce à la production ; au contraire, le volume des richesses est pensé comme limité et ne peut donc augmenter. Il résulte de cette situation que les sociétés de l'époque moderne se structurent et fonctionnent selon d'autres logiques que celles qui régissent notre époque.

### Problématiques

- Comment sont structurées et organisées ces sociétés ?
- Par quels éléments sont-elles régies si l'influence de l'État n'est pas déterminante ?

## L'histoire sociale, des groupes sociaux aux réseaux

L'histoire sociale s'est construite contre l'histoire biographique. Dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au moment où l'histoire affirmait son caractère scientifique en se dotant de règles et de méthodes explicites, l'intérêt pour les individus et les grands personnages historiques a commencé à refluer : il ne permettait pas de rendre compte des grandes évolutions caractérisant une époque et avait ainsi un caractère trop partiel. Pour surmonter cet obstacle, les historiens se sont alors tournés vers l'étude de groupes sociaux définis selon des caractéristiques précises. Une telle approche a marqué durablement la pratique historique mais souffrait de deux inconvénients : d'une part, elle ne permettait pas de saisir les interactions entre les différents groupes sociaux ; d'autre part, les explications qu'elle fournissait ne parvenaient pas à rendre compte de la position périphérique de certains acteurs au sein de leur propre groupe.

Avec les années 1980 qui correspondent à la généralisation de l'outil informatique et à un renouveau des approches sociologiques, la constitution de base de données et la prise en compte du modèle réticulaire ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés, tout en permettant de réintroduire l'importance des acteurs individuels. En analysant les relations entre individus et ce qui circule entre eux, il a été possible de mettre en évidence qu'un acteur pouvait appartenir à plusieurs groupes et que ces groupes interagissaient. Ils apparaissent désormais comme des blocs parcourus de failles, failles qui sont moins des faiblesses que des dynamiques sociales.

## I. Tableau d'ensemble

D'un point de vue démographique et économique, le xvi<sup>e</sup> siècle peut se diviser en deux grandes périodes : ce que les historiens appellent le « beau xvi<sup>e</sup> siècle », tout d'abord, qui s'étend jusqu'aux années 1550-1560 ; ensuite, à partir du milieu du siècle, une deuxième période s'ouvre, davantage marquée par les épidémies, les disettes et les pestes, ce qui affecte l'économie et les sociétés européennes.

Pourtant, si tous les éléments convergent pour parler d'une période de dynamisme démographique pour le premier xvi<sup>e</sup> siècle, il faut nuancer cette idée : il ne s'agit le plus souvent que d'un rattrapage des niveaux antérieurs à la grande épidémie de peste du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Il reste toutefois à déterminer l'ampleur et la nature exacte de cette « copiosité du populaire ».

### 1. Aspects démographiques

Dans sa totalité, l'Europe de la première modernité rassemblerait aux alentours de 80 millions d'habitants en 1500 (voir tableau 1). Étant donné les lacunes

des sources, ce qui importe ici, c'est moins l'exactitude du chiffre que l'ordre de grandeur qui permet de situer l'Europe par rapport à d'autres espaces: 20 millions pour l'Empire ottoman dans son ensemble, 15 millions pour les Amériques à la même époque, entre 100 et 200 millions pour l'Asie, entre 70 et 80 millions pour l'Afrique. Surtout, avec l'Asie (Chine notamment), l'Europe est l'une des rares parties du monde où la population s'accroît: à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la population européenne compte environ 100 millions d'habitants.

**Tableau 1. Évolution des populations d'Europe entre 1500 et 1600 (en millions d'habitants)**

|                                 | 1500  | 1600  |
|---------------------------------|-------|-------|
| Scandinavie                     | 2     | 2,25  |
| Îles Britanniques               | 5     | 6,25  |
| Allemagne <sup>1</sup>          | 9     | 12    |
| France <sup>1</sup>             | 15    | 18,5  |
| Péninsule Ibérique <sup>1</sup> | 7,75  | 10,5  |
| Italie <sup>1</sup>             | 10    | 12    |
| Europe centrale <sup>2</sup>    | 12,25 | 15,25 |

1 : dans ses frontières actuelles

2 : Autriche, Hongrie, République tchèque, Pologne, Slovaquie, Roumanie

Cette population est inégalement répartie. Si la densité moyenne tourne autour de 30-35 hab./km<sup>2</sup>, certaines régions sont de véritables déserts humains: Russie, Scandinavie, Écosse, l'Italie méridionale... D'autres, au contraire, font déjà figure de zones densément peuplées: Flandres et Brabant, Rhénanie, Bassin Parisien, Italie du Nord où la densité peut monter jusqu'à 60 hab./km<sup>2</sup>. Dans l'ensemble, cette population est inégalement répartie et certains territoires font figure de puissances démographiques, comme le royaume de France. D'autres, à l'inverse et malgré leur étendue, sont peu peuplés

En ce qui concerne les structures démographiques, l'Europe est marquée par un **taux de natalité** élevé (40 pour mille contre 12 pour la France en 2015) mais des **taux de mortalité** également assez élevés: 10 pour mille pour la **mortalité infantile** (3,7 en France en 2015), 10 pour mille également pour la mortalité juvénile, l'espérance de vie moyenne tournant autour de 20-25 ans. Nous sommes donc en présence de sociétés marquées par un régime démographique ancien où les nombreuses naissances sont compensées par un nombre élevé de décès.

On peut distinguer plusieurs phases dans l'évolution des sociétés européennes au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il y a tout d'abord ce que l'on appelle le « beau XVI<sup>e</sup> siècle » qui commence vers 1450 et qui dure jusque dans les années 1560: il s'agit non seulement d'une récupération démographique suite à la grande peste de 1347-1350 et aux multiples guerres qui ont frappé l'Europe (guerre de Cent Ans, guerres civiles dans

**Taux de natalité:** sur une année, part du nombre de naissances par rapport la population totale.

**Taux de mortalité:** sur une année, part du nombre de décès par rapport la population totale.

**Taux de mortalité infantile:** sur une année, part du nombre de décès d'enfant d'un an ou moins par rapport au nombre total de naissances.

la péninsule Ibérique et en Angleterre...) mais il s'agit également d'un dépassement des niveaux antérieurs. Dans bien des endroits, les niveaux de population atteints ne seront pas dépassés avant le xviii<sup>e</sup> siècle, voire le xix<sup>e</sup> siècle. Suite à cette période de croissance, une stagnation commence qui n'a pas touché tous les États en même temps ni de la même façon.

La fin du xvi<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant sont marqués par des guerres civiles, par le retour de la peste (1597 dans la péninsule Ibérique par exemple), par un refroidissement global du climat qui entraîne de mauvaises récoltes récurrentes.

## 2. Des sociétés d'ordres

Partout, ou presque, en Europe, les sociétés restent marquées par l'idéal médiéval d'une société tripartite : chacune des composantes est définie par son activité principale et on trouverait ainsi des *oratores* (« ceux qui prient »), des *bellatores* (« ceux qui combattent »), des *laboratores* (« ceux qui travaillent »). Il s'agit ainsi d'ordres qui structurent les sociétés et qui sont définis par des **privilèges** et des devoirs. Concrètement, les deux premiers ordres, les nobles et le clergé, sont le plus souvent exemptés des impôts personnels en reconnaissance des services rendus à la société (prière, impôt du sang...). En outre, à l'image de ce que l'on peut trouver dans les épîtres de Paul, la société est pensée comme un corps dont chaque groupe social est un membre doté d'une fonction précise ; le prince incarne la tête d'une société monarchique par exemple. Une telle conception de la société justifie l'ordre social existant et rend difficile toute réflexion sur le changement dans des termes positifs.

Nobles et religieux ne représentent qu'une infime proportion de la population totale : en France par exemple, ils ne dépassent pas 3 % de la population. Cette division de la société en plusieurs ordres se retrouve également dans les différentes assemblées représentant les royaumes ou les territoires : les religieux siègent ensemble, de même que les nobles et le troisième ordre, le plus souvent composé de riches citoyens. Ces catégories socio-politiques se constatent aussi bien en France (États Généraux et provinciaux), qu'en Castille (*Cortes*), dans le Saint-Empire Romain Germanique (diète impériale subdivisée en trois collèges : électeurs, princes et villes d'Empires) ou en Hongrie, en Pologne...

Les ordres privilégiés, notamment la noblesse, ne sont pas pour autant hermétiquement fermés sur eux-mêmes. Il est par exemple possible d'intégrer la noblesse soit en acquérant une terre noble, soit en menant noble vie et en faisant oublier ses origines roturières. Ponctuellement, il est également possible d'acquérir ou de recevoir une charge anoblissante, à titre viager ou héréditaire, comme certains offices en France (secrétaires royaux) ou des offices municipaux comme en Castille... Plus rarement encore, le souverain peut accorder des lettres d'anoblissement. La réciproque est également vraie et il est possible de déchoir, c'est-à-dire travailler de ses propres mains parce que les ressources

**Privilège** : distinctions dont jouissent certaines personnes ou certains groupes de personnes. Dans les sociétés inégalitaires d'Ancien Régime, les privilèges sont l'un des fondements de la hiérarchie sociale : ils confèrent un droit honorifique (port de l'épée pour les nobles), économique (imprimer un livre), fiscal (exemption d'un impôt ou droit de lever une taxe), etc. À ce titre, ils concernent les trois ordres.

« Vous êtes le corps du Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part » (Paul de Tarse, I Corinthiens, XII, 27).

ne sont plus suffisantes pour vivre noblement. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit néanmoins d'une exception et la règle de la stabilité sociale l'emporte largement.

## II. Des sociétés et des économies essentiellement rurales

À l'exception de très rares territoires comme les Pays-Bas ou l'Italie du Nord, les sociétés européennes sont des sociétés non seulement rurales (dont la majorité de la population vit à la campagne) mais également paysannes (elles vivent essentiellement du travail de la terre). Entre 80 et 90 % de la population européenne sont ainsi concernés par ce phénomène.

**Curé :** desservant d'une paroisse à qui est confié le soin des âmes (« *cura animarum* »).

**Paroisse :** circonscription ecclésiastique et communauté d'habitants confiées à la charge d'un curé.

**Ferme :** accord par lequel le propriétaire d'un bien ou d'un droit (une exploitation agricole ou la levée d'une taxe) en abandonne la jouissance pour une durée et un prix déterminés.

**Communaux :** ensemble de biens (bois, landes, marais, pâquis, etc.) dont une communauté d'habitants a l'usage.

**Feu :** unité fiscale correspond à toutes les personnes vivant dans un même foyer.

### 1. Les cadres sociaux

Les sociétés rurales de la première modernité sont également très hiérarchisées. Non seulement elles sont le plus souvent sous la juridiction d'un seigneur et la conduite spirituelle d'un **curé** dans le cadre d'une **paroisse** mais elles connaissent de fortes différences sociales internes. Au sommet de cette échelle sociale rurale se trouvent les notables locaux comme les notaires et les paysans les plus aisés, parfois appelés « coqs de village » : ces derniers sont propriétaires de la terre qu'ils exploitent, prennent à bail des parcelles seigneuriales supplémentaires pour les exploiter, possèdent leur propre outillage de labour. De la sorte, ils dégagent des surplus et peuvent vendre une partie de leur récolte. Comme ils sont en possession d'argent, ils prennent également à **ferme** la perception de la dîme et des droits seigneuriaux. Par conséquent, ils sont souvent des intermédiaires entre la communauté villageoise et les seigneurs. En-dessous de ces paysans aisés se situent les fermiers qui exploitent à ferme une parcelle en échange d'une redevance en argent et les métayers qui paient une redevance en nature et dont les parcelles leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille. Enfin, en dernier, arrivent les brassiers ou journaliers qui ne disposent pas de parcelle d'une taille suffisante pour se nourrir et qui sont obligés de se louer pour exploiter d'autres champs.

Ces différentes catégories se retrouvent en revanche dans le cadre de la communauté d'habitants qui, sous une forme ou sous une autre en Europe, constitue la cellule politique de base des sociétés de l'époque moderne. Elle réunit l'ensemble des chefs de famille d'un village et gère les **communaux**, se charge de faire respecter les usages et coutumes, nomme les bergers et les messiers... C'est également cette communauté d'habitants qui se charge de répartir l'impôt entre les différents **feux**. La fabrique de l'église est le pendant de la communauté d'habitants pour la gestion des biens de la paroisse : les membres de cette fabrique, les marguilliers, sont élus parmi les notables et gèrent les biens de la paroisse.





Pieter Bruegel, *La kermesse de Hoboken*, 1559

Le cadre juridique de ces campagnes demeure majoritairement celui de la seigneurie : un seigneur, qui exerce également la justice, possède la propriété réelle de terres qu'il fait mettre en valeur par des paysans ; cette partie de la seigneurie s'appelle la « réserve ». Il dispose également d'une « propriété éminente » sur les autres terres de la seigneurie : les exploitants de ces parcelles sont censés les tenir du seigneur à qui ils versent annuellement une redevance, le cens (ces parcelles s'appellent également « censives ») ; ils lui versent d'autres redevances comme les champarts, les droits de lods et ventes en cas de succession. Surtout, le seigneur dispose de droit de commandement, le ban, sur l'ensemble de la seigneurie : il impose ainsi aux paysans l'usage de son moulin, de son pressoir, de son four.

Pour toutes ces raisons, l'espace vécu est extrêmement fractionné : n'existe réellement que ce qui se passe dans un rayon d'une journée de marche. Au-delà, c'est l'inconnu ou le domaine du ouï-dire où l'on évite le plus possible de se rendre. Ce morcellement détermine en grande partie l'existence des populations : on épouse à l'intérieur de cet espace, on se rend régulièrement au marché qui organise cette cellule spatiale, plus rarement on pousse plus loin pour se rendre à une foire.

## 2. Les conditions de la production

Durant toute la première modernité, les campagnes constituent également les cadres spatiaux essentiels de la production économique. En premier lieu parce que la production agricole détermine l'existence de ces sociétés ; ensuite, parce que les premières formes de l'industrie y sont également présentes et même dynamiques.

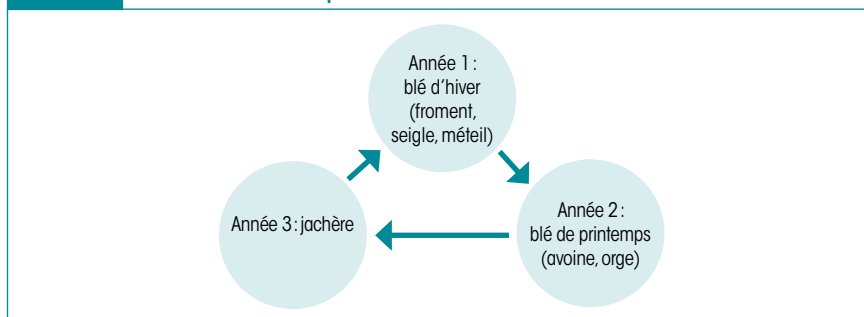
**Terroir** : ensemble des terres exploitées par une communauté.

Le **terroir** d'un village se divise en trois types d'espaces qui sont mis à profit de manière différente pour l'activité agricole : l'*hortus*, l'*ager* et le *saltus*. Le *saltus* est l'ensemble des terres qui ne sont pas régulièrement cultivées. Parfois boisé, il joue un rôle considérable dans la diversification de la production agricole puisqu'il permet de nourrir quelques têtes de bétail sans empiéter sur les cultures. À l'opposé, l'*hortus* correspond à l'espace jardiné permettant de cultiver des « herbes » (choux, poireaux) ou des « racines » (navets, carottes, raves). L'*hortus* domestique est également un lieu important d'expérimentation agricole puisque c'est là que sont introduites dans un premier temps les cultures nouvelles, et de diversification économique car des plantes offrant un complément de revenu comme le lin ou le chanvre y sont cultivées. Mais l'espace agricole par excellence reste le champ cultivé, l'*ager*. Dans une perspective en priorité d'autoconsommation, on y produit d'abord et avant tout des céréales, base de la nourriture partout en Europe. On sème ainsi du froment, de l'orge, du seigle, de l'épeautre, du méteil... Ce sont des cultures à faible rendement (8 grains récoltés pour 1 semé dans les régions les plus fertiles, en moyenne 4 à 5 pour 1). Surtout, d'une année sur l'autre, ces rendements peuvent varier de façon considérable, rendant difficile toute volonté de prévision de la part des paysans.

**Sole** : ensemble des parcelles consacrées à la même culture.

Le système agraire est dominé par la pratique de l'assolement, majoritairement biennal dans l'espace méditerranéen, triennal ailleurs (figure 1) : les terres cultivées sont divisées en plusieurs **soles** qui supportent chaque année une culture différente et qui connaissent à intervalles réguliers une période de jachère durant laquelle la terre est laissée au repos. En l'absence de techniques d'amendement artificiel de la terre, un tel système permet de reconstituer les éléments nutritifs du sol et d'assurer des rendements agricoles corrects.

Fig. 1 L'assolement triennal : la succession des cultures sur une même parcelle



Les progrès techniques, et donc l'amélioration des rendements, sont relativement rares. Cela est notamment dû au fait que le niveau précaire de la production agricole rend risquée toute innovation. Au XVI<sup>e</sup> siècle, seules quelques régions des Flandres connaissent de véritables innovations dans le mode de culture.

## Un ensemble d'innovations agricoles : le modèle cultural flamand

Il s'agit de la rupture du cycle des assolements (blé de printemps, blé d'hiver, jachère) par l'introduction de prairies artificielles et de plantes fourragères (navet, trèfle, luzerne). Un tel système permet de reconstituer la qualité nourricière des sols grâce à des plantes qui fixent l'azote dans les sols et de fournir un aliment pour du bétail, qui produit à son tour de la fumure. Un tel système permet un accroissement sensible des rendements et introduit une forme de diversification alimentaire (lait, notamment).

De même, l'outillage n'évolue guère : on en reste à la charrue et à l'araire, la moisson se fait à la serpe et à la main. Enfin, si la littérature agronomique devient un genre en vogue au XVI<sup>e</sup> siècle, son impact est assez limité : on redécouvre des auteurs antiques comme Varron ou Columelle, des manuels agronomiques sont rédigés par Charles Estienne (*L'agriculture et maison rustique*, 1564), **Olivier de Serres** (*Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1600). Ces ouvrages sont toutefois inconnus de la majorité des paysans qui ne savent pas lire et la majeure partie des innovations agricoles s'inscrit dans le cadre de savoirs tacites ou implicites, transmis par l'expérience.

L'essentiel de la vie est ainsi rythmé par les travaux des champs qui laissent relativement peu de temps. Seuls l'hiver et la période entre les moissons et les vendanges laissent quelque peu de répit. Tout au long de la période, l'équilibre reste précaire entre le niveau de la production agricole et le nombre de naissances. Si une mauvaise récolte a lieu, c'est tout cet équilibre qui est ruiné et le taux de mortalité s'élève brusquement. Toutefois, sous l'effet de la croissance démographique, de nouvelles terres sont nécessaires pour nourrir une population en augmentation. On assiste donc, au moins jusque vers 1560, à de nombreux défrichements pour accroître l'étendue des terres cultivées. Mais dans la mesure où les meilleures sont déjà **emblavées**, l'augmentation de la production agricole n'est pas aussi rapide que la croissance démographique.

Enfin, les campagnes sont également le cadre d'une petite industrie relativement dynamique : les forêts abritent de petites usines de métallurgie, de verrerie, etc. essentiellement destinées à la consommation locale. Il faut également remarquer que les campagnes sont progressivement touchées par un nouveau mode de production, le *Verlagssystem*, également appelé *output system* : un marchand-fabricant de la ville distribue à des foyers ruraux de la matière première et une avance de salaire, à charge pour eux de le transformer en produit fini (textile, coutellerie...). À la réception, le marchand-fabricant verse le restant de l'argent et vend les produits en ville. Ce mode de production permet aux paysans de diversifier leurs revenus, de mettre à profit la morte-saison hivernale et d'intégrer progressivement l'économie monétaire.



Olivier de Serres,  
*Le Théâtre d'agriculture*, 1605,  
frontispice

**Emblaver** : ensemercer  
de blé.

### III. Le monde des villes

Contrairement à la définition contemporaine, les villes de l'époque moderne ne se définissent pas seulement en fonction d'un seuil de nombre d'habitants, d'une continuité du bâti ou de fonctions de commandement. Durant l'Ancien Régime, une ville est certes un espace densément peuplé mais il est également ceint de murailles et, surtout, il peut être doté de privilèges (c'est ce que l'on appelle en France les « bonnes villes »).

#### 1. Les structures sociales et démographiques

Quantitativement, les villes regroupent bien moins de population dans l'Europe moderne (10 % par exemple de la population du royaume de France, un peu moins de 15 % en moyenne à l'échelle de l'Europe); elles n'en jouent toutefois pas moins un effet d'entraînement décisif dans les mutations des sociétés européennes. Tout d'abord, d'un point de vue démographique, les villes diffèrent des campagnes : les naissances y sont plus rares, les décès plus nombreux. Surtout, les villes absorbent un flux continu de migrants fuyant les campagnes, notamment pour échapper aux crises alimentaires et aux guerres. Tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre de villes s'accroît, de même que leur taille (voir tableau 2). Il en résulte une progression du taux d'urbanisation qui atteint les 17 % sur l'ensemble du continent européen.

**Tableau 2. Les principales villes d'Europe (en milliers d'habitants)**

|                       | 1500 | 1600 |
|-----------------------|------|------|
| <b>Constantinople</b> | 200  | 700  |
| <b>Lisbonne</b>       | 70   | 110  |
| <b>Londres</b>        | 60   | 187  |
| <b>Milan</b>          | 104  | 119  |
| <b>Naples</b>         | 125  | 275  |
| <b>Paris</b>          | 225  | 250  |
| <b>Prague</b>         | 70   | 100  |
| <b>Rome</b>           | 38   | 110  |
| <b>Séville</b>        | 45   | 100  |
| <b>Venise</b>         | 115  | 151  |

Les villes, particulièrement celles dotées de privilèges, se distinguent par une organisation sociale spécifique. Le plus souvent, une organisation sur trois niveaux peut être décelée : le premier est formé d'une assemblée générale regroupant sinon l'ensemble des chefs de famille de la cité, du moins des représentants, fréquemment désignés dans le cadre d'une paroisse.

Au niveau supérieur se trouve un conseil dont les membres sont désignés par les représentants des paroisses. C'est au sein de ce conseil que sont choisis les membres du corps de ville (les *regidores* en Castille, le maire et les échevins dans le nord de la France et les Pays-Bas, les consuls dans le sud...) qui exercent l'essentiel du pouvoir. Il est à noter, enfin, que tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle, il existe des tentatives de la part des pouvoirs centraux d'exercer un contrôle plus étroit sur les villes et les institutions municipales. C'est ainsi que les rois de Castille désignent des *corregidores* qui finissent par s'imposer aux membres du corps de ville, que les rois de France tentent de faire désigner les prévôts des marchands à Paris ou à Lyon. Mais ces tentatives peuvent être assez tardives (années 1590 pour Paris et Lyon) et ne sont pas systématiques, de sorte qu'il n'y a pas d'homogénéisation des formes du gouvernement urbain.



Assemblée de la prévôté  
des marchands de Paris, 1528

## 2. Les villes, centres d'impulsion de l'économie

Au cours de l'époque moderne, les villes concentrent de plus en plus de richesses. Elles abritent des sièges de l'autorité et des élites sociales et politiques, ce qui en fait de petits centres de consommation. Plus important encore, cette concentration d'argent tend à faire des villes des lieux de domination des campagnes : face à la lente monétarisation des redevances (comme les fermages et les impôts) et à la rareté du numéraire dans le monde rural, il est souvent nécessaire d'emprunter de l'argent aux bourgeois des villes. De même, l'investissement pour améliorer la production agricole se fait fréquemment grâce à des emprunts. Moyennant l'hypothèque de leurs biens, les paysans mais aussi les petits seigneurs ont accès à cet argent mais ne peuvent que rarement rembourser leurs prêts. De plus en plus de citadins deviennent ainsi propriétaires de tenures, parfois anoblissantes, ce qui assure des revenus et un approvisionnement personnel. La première modernité voit ainsi l'essor des villes qui acquièrent peu à peu des fonctions de commandement sur les campagnes.

D'un point de vue économique, les villes sont par excellence le lieu de la production artisanale, essentiellement destinée, elle aussi, à une consommation locale : boulangerie, peausserie, ferronnerie, charronnerie mais surtout production textile.

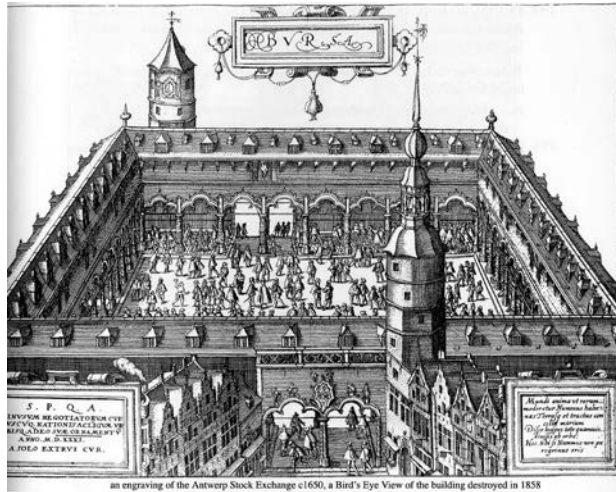
La plupart de ces professions sont organisées en corps de métiers ou corporations (ce dernier terme date du XVIII<sup>e</sup> siècle) : il s'agit d'un regroupement de personnes exerçant la même profession dans un même territoire (en général une ville donnée), regroupement doté d'une personnalité juridique propre et de règles de production strictes portant sur la qualité et la quantité de produits fabriqués. Le corps de métier dispose du monopole de la fabrication et de la commercialisation d'un produit sur le territoire donné. On n'intègre le corps de métier qu'avec l'accord des autres membres et il est strictement hiérarchisé en maître, compagnon et apprenti. Le passage de l'un à l'autre de ces statuts se

fait selon des règles édictées par le métier. Cette structuration de la production dans les villes en corps de métiers a l'avantage d'assurer aux maîtres qui en font partie une relative sécurité matérielle, tout en définissant une qualité de production similaire entre les différents ateliers artisanaux. Toutefois, il néglige les conditions des compagnons et des apprentis et, surtout, il limite l'innovation technologique assimilée à de la concurrence.

C'est également à partir des villes que s'organisent les échanges économiques, à courte comme à longue distance. Dans cette dernière catégorie, la plus lucrative, les échanges mettent en relation des espaces qui sont économiquement complémentaires : du Nord, et notamment de l'espace baltique, viennent le bois, les peaux, l'ambre, les poissons transformés, l'étain, le fer ; du Sud, et particulièrement de l'espace méditerranéen, arrivent les épices, le sucre, le sel, les huiles et les olives, l'argent et l'or. L'origine de ces échanges explique que la rencontre s'effectue dans ce que l'on appelle l'« isthme européen », la région entre Anvers et Venise, où se concentre une grande partie des richesses du continent européen.

À cette complémentarité entre l'Europe du Nord et celle du Sud, il faut ajouter la domination de certains espaces urbains sur des régions plus ou moins vastes. Il ne s'agit pas seulement de villes dont la seule taille leur assure un rayonnement sur le territoire environnant mais de cités dont l'importance économique est sans mesure avec la taille démographique. Deux phénomènes sont ainsi à l'œuvre : d'une part, chacune de ces villes entretient des échanges économiques intenses avec son espace proche (Lyon avec l'espace français, Nuremberg avec l'Allemagne centrale, Lucques avec l'Italie du Nord par exemple) ; d'autre part, à l'échelle européenne, elles participent à des échanges à longue distance emblématiques des dynamiques économiques de la première modernité : ports espagnols et portugais de l'Atlantique, ports de la mer du Nord et de la Baltique, Méditerranée.

Ces échanges ont des lieux et des temps de prédilection qui s'incarnent dans les foires. À l'origine, elles sont une sorte de marché de plus grand rayon d'action : alors que ce dernier couvre un espace de 10 à 15 km de rayon et porte sur l'échange de produits de consommation courante, la foire implique un plus large rayonnement et une spécialisation économique. Conscients des retombées économiques par l'intermédiaire de l'impôt de telles manifestations, les différents pouvoirs politiques cherchent à organiser et attirer ces événements économiques. Il accorde ainsi des privilèges et des franchises partielles ou complètes sur l'entrée et/ou la sortie des marchandises. Si la première modernité ne voit pas la création de ce phénomène, il coïncide néanmoins avec la multiplication des foires. En 1494, Charles VIII accorde un privilège à Lyon ; les villes germaniques de Francfort-sur-le-Main et de Leipzig prospèrent grâce à leur foire, de même que Medina del Campo en Castille, Anvers aux Pays-Bas ou Plaisance en Italie. Se met ainsi en place un circuit des foires qui permet notamment le règlement des dettes réciproques des marchands et des financiers. Toutefois, après 1622, les foires perdent de leur importance économique, au profit de nouvelles places financières, les bourses.



La Bourse d'Anvers, 1531

Des réseaux de sociétés commerciales ou bancaires se mettent également en place à l'échelle de l'Europe et s'appuient sur le réseau urbain existant. De grandes firmes voient le jour au XVI<sup>e</sup> siècle, comme celle des Fugger originaires d'Augsbourg. Deux grands types d'organisation dominent ces firmes. D'une part, on peut distinguer les compagnies organisées en comptoirs qui appartiennent à la société et qui intéressent ses correspondants (les facteurs, actifs au sein de factoreries) aux bénéfices globaux. D'autre part, on trouve des compagnies structurées en maison-mère et en filiales et une partie seulement du capital de ces dernières est détenue par la maison-mère. Enfin, il est à noter que si, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'essentiel de ces compagnies sont italiennes, elles deviennent entre les années 1510 et 1560, allemandes (les Fugger, les Welser, les Hochstetter). À partir des années 1557, ce sont les Génois qui prennent le relais.

## Les Fugger

Famille allemande originaire d'Augsbourg qui, après avoir fait fortune dans le textile, s'est lancée dans la banque. Jakob Fugger, dit le Riche, (1459-1525) développe un réseau bancaire vers l'Italie et les Flandres ; il exploite à ferme les mines de cuivre du Tyrol et entre ainsi en relation avec l'empereur Maximilien I<sup>er</sup>. Il intègre la noblesse d'Empire en 1511 et finance l'élection impériale de Charles Quint en 1519. Son neveu et successeur, Anton (1493-1560), poursuit cette politique : il finance l'élection au trône de Hongrie de Ferdinand de Habsbourg et obtient le titre de comte d'Empire en 1526. Il reçoit également le droit d'exploiter les mines espagnoles de mercure d'Almaden et obtient de Charles Quint des concessions dans l'actuelle Amérique du Sud. À la génération suivante, Johann Jakob (1516-1575) et Ulrich (1526-1584) doivent faire face aux banqueroutes qu'opère le monarque hispanique Philippe II en 1557 et s'illustrent par leurs travaux humanistes et leurs collections, notamment de livres.

## À retenir

- Les sociétés de la première modernité sont essentiellement rurales, à quelques exceptions près, comme les Pays-Bas ou l'Italie septentrionale. Elles restent caractérisées par des modes de vie et des structures hiérarchiques proches encore du Moyen Âge. Rurales ou urbaines, il s'agit de sociétés d'ordres, nettement hiérarchisées.
- Si les campagnes forment la base de l'encadrement social et de la production économique, les villes constituent le creuset du dynamisme économique : c'est là que se concentrent le pouvoir et les richesses ; les espaces urbains sont également le foyer des innovations économiques et sociales les plus visibles.
- Dans ces ensembles, l'État encore en construction fait peu sentir son poids. Les solidarités collectives comme le poids des traditions et des coutumes rendent son intervention souvent inutile, voire peu souhaitable. Ce n'est qu'en cas d'urgence extrême que la nécessité d'un détenteur d'une autorité suprême se fait sentir.

## LES DATES ESSENTIELLES

**Première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle :** période de croissance économique et démographique (« beau XVI<sup>e</sup> siècle »)

**1519 :** Jakob Fugger finance l'élection impériale de Charles Quint

**1557 :** renégociation de la dette de la monarchie hispanique ; les Génois succèdent aux Germaniques comme principaux financiers de Philippe II

**1597 :** peste atlantique

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Sélection bibliographique

Jean-Pierre BARDET et Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire des populations d'Europe. I. Des origines aux prémices de la révolution démographique*, Fayard, 1997.

Stéphane DURAND, *Les villes en France. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Hachette, 2006.

Jean JACQUART, Emmanuel LE ROY LADURIE et Hugues NEVEUX, *Histoire de la France rurale. Tome 2, L'Âge classique des paysans, 1340-1789*, Seuil, 1992.

Guy SAUPIN, *Les villes en France à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Armand Colin, 2002.

Olivier ZELLER, *Histoire de l'Europe urbaine. 3. La ville classique, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Seuil, 2003.



# Religions, Églises et confessions dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle

## PLAN DU CHAPITRE

- I. La religion au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un phénomène polymorphe
- II. De la Réforme à la Réformation
- III. Divisions et consolidations confessionnelles

**Le XVI<sup>e</sup> siècle est un siècle d'angoisse, de peur.** La fin des temps et la question du salut structurent en grande partie les mentalités de cette époque. Dans un tel contexte, la religion joue un rôle important, notamment parce qu'elle propose un discours et des outils pour échapper à l'angoisse de la damnation éternelle. Mais l'institution ecclésiastique est alors en crise, à la fois parce que le schisme d'Occident (1378-1418) a pu révéler les faiblesses de la papauté mais aussi parce que le clergé n'est pas toujours en mesure de jouer son rôle de guide spirituel. Face à cette crise, des réponses sont proposées le plus souvent au sein de l'Église mais parfois aussi en dehors.

### Problématiques

- Comment s'exprime cette aspiration à une rénovation religieuse ?
- Dans quelle mesure constitue-t-elle une rupture pour les sociétés européennes ?

## I. La religion au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un phénomène polymorphe

Il est difficile de saisir l'importance de la religion dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle si on la cantonne au seul domaine de la spiritualité ; elle en est une dimension essentielle mais pas unique puisque le phénomène religieux s'inscrit également dans des cadres mentaux, sociaux, et politiques de longue durée qu'il convient d'aborder.

## 1. Minorités religieuses, dissidences et non-chrétiens en Europe

Même si le christianisme romain est majoritaire dans l'Europe du début du XVI<sup>e</sup> siècle, il ne faut pas oublier que d'autres religions et d'autres courants religieux sont également présents. Qu'elle soit pacifique ou, plus souvent conflictuelle, cette coexistence religieuse est d'autant plus importante qu'elle a contribué à définir certains traits caractéristiques des religions ainsi mises en contact.

### Le XVI<sup>e</sup> siècle, « un siècle qui veut croire » ?

Dans le sillage de Lucien Febvre et de son ouvrage *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle : la religion de Rabelais* (1942), l'athéisme a souvent été pensé comme impossible au siècle de la Renaissance et des Réformes. Pourtant, l'outillage mental de cette époque permet de penser la mortalité de l'âme et de critiquer la religion ; à bien des égards, le mouvement humaniste a contribué à alimenter ce courant intellectuel en redécouvrant des traités antiques permettant de mettre à distance l'enseignement officiel de l'Église. Ainsi, la redécouverte par le Pogge du *De Natura rerum* de Lucrèce en 1417, puis sa première édition en 1473 donnent un fondement au matérialisme atomiste. Un siècle plus tard, Pietro Pomponazzi (1462-1525) publie un traité intitulé *De Immortalitate animae* (*De l'immortalité de l'âme*, 1516) s'appuyant sur une lecture déchristianisée d'Aristote ; il aboutit à la conclusion que l'âme est inséparable du corps et donc mortelle comme lui. Plusieurs personnes sont condamnées pour suspicion d'athéisme, tel Étienne Dolet à Paris en 1546 ou Jacques Gruet dans la Genève de Calvin en 1547. Mais il est difficile d'apprécier l'ampleur de ce phénomène puisque les historiens dépendent pour l'essentiel des sources émanant des institutions répressives, comme les Inquisitions, et que nombre d'irréligieux adoptent une attitude de conformisme religieux pour éviter d'attirer l'attention des autorités.

Un premier groupe de non-chrétiens dans cette Europe majoritairement chrétienne est formé par les Juifs. À l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle, leur présence officielle est quasi-nulle dans les royaumes d'Angleterre ou de France, depuis les expulsions décrétées respectivement en 1290 et en 1394. En revanche, de véritables communautés structurées existent en Pologne, qui abrite l'une des plus importantes populations juives d'Europe (100 000 personnes), et dans la péninsule Ibérique. En Castille, ces communautés juives résident dans des quartiers spécifiques, les *juderías*, disposent de leurs propres institutions (écoles, hôpitaux...) et d'un droit spécifique et lèvent des impôts dont une partie est reversée au souverain. Nombre de Juifs se convertissent également au christianisme, devenant ainsi des judéoconvers (ou *conversos*), et parviennent à intégrer les élites locales ou la petite noblesse

Toutefois, cette situation évolue à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : d'une part, avec la généralisation des statuts de pureté du sang en Castille, nombre d'institutions (municipalités, **chapitres**, ordres militaires...) se ferment aux Juifs, qu'ils le soient effectivement ou qu'ils soient des convertis ou des descendants de convertis. D'autre part, avec la création d'une Inquisition royale castillane en 1478, un soupçon général est jeté sur ces *conversos*, accusés de pratiquer en secret la religion de leurs ancêtres. Le 31 mars 1492, l'expulsion des Juifs (environ 100 000) est décrétée dans les Couronnes de Castille et d'Aragon. Dans un premier temps, beaucoup se réfugient au Portugal : le royaume ne met en œuvre une législation d'expulsion qu'à partir de 1496 et encore son application n'est-elle pas systématique. C'est avec la création d'une Inquisition portugaise en 1536 que les départs depuis le Portugal se font plus massifs.

**Chapitre** : ensemble des chanoines d'une église cathédrale ou collégiale.

Ces exilés rejoignent de petits groupes qui existaient déjà de façon discrète, dans les Pays-Bas, dans la péninsule italienne (le ghetto de Venise est créé en 1516) ou rejoignent des communautés plus importantes, particulièrement dans l'Empire ottoman. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, d'autres communautés se reconstituent là où elles avaient disparu, comme en France. En 1550, Henri II octroie des lettres patentes aux « Portugais appelés nouveaux chrétiens » s'installant à Bordeaux pour faire du commerce. De même, l'Angleterre élisabéthaine commence à accueillir des marchands étrangers qui sont en fait des Juifs venant de la péninsule Ibérique ou des Flandres. Ainsi, en un demi-siècle, la localisation des Juifs en Europe a connu un véritable renversement : les importants foyers du judaïsme ibérique ont disparu et de petites communautés apparaissent là où toute présence juive officielle avait disparu durant le Moyen Âge.

La présence musulmane dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle est également loin d'être négligeable. Contrairement à ce qui a longtemps pu être écrit, cette présence ne débute pas avec la période contemporaine et la constitution des empires coloniaux ou les migrations qui en découlent. D'une part, l'une des premières puissances européennes du temps n'est autre que l'Empire ottoman qui s'étend alors jusqu'à l'Adriatique : si les chrétiens et les juifs, jouissant du statut officiel de *dhimmi*, y sont nombreux, les musulmans assurent logiquement à l'islam une place prépondérante dans cet espace. D'autre part, des musulmans habitent également dans des terres placées sous la domination d'une autorité chrétienne. Ainsi, Catherine de Médicis et sa fille Marguerite de Valois comptent dans leur entourage deux jeunes femmes, Ayche et Fatma, capturées par les chevaliers de Malte en 1557 ; mais elles ont été baptisées et ont pris le nom de leur maîtresse, la première se faisant désormais appeler Catherine et la seconde Marguerite. De même, durant l'hiver 1543-1544, la flotte du sultan Soliman hiverne dans le port de Toulon, en vertu de l'alliance nouée avec François I<sup>er</sup> pour lutter contre Charles Quint ; à cette occasion, plus de 30 000 marins ottomans s'installent dans la ville.

Cette présence est toutefois plus significative dans les territoires qui, jusqu'à une date récente, étaient encore sous domination musulmane,

comme la péninsule Ibérique. En effet, avant la prise par Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon de Grenade, les deux monarches hispaniques signent un traité (1491) avec le roi Boabdil au terme duquel l'existence de communautés musulmanes est officiellement reconnue dans ces territoires passés sous un pouvoir chrétien : ces *aljamas* sont régies par leur propre droit et disposent de leurs propres institutions. Mais face aux vexations subies (notamment les baptêmes forcés), ces musulmans grenadins finissent par se révolter au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle. En 1501 et 1502, la reine de Castille publie deux décrets obligeant ses sujets musulmans à se convertir au christianisme ou à s'exiler. Dans la couronne d'Aragon, la situation est sensiblement différente : il y a une importante population musulmane, composée pour l'essentiel de petits artisans et de main-d'œuvre agricole au service des grands propriétaires nobles. Suite à une révolte populaire dans les années 1520 qui a pratiqué des baptêmes forcés, le pouvoir royal décide en 1525 d'une mesure similaire à celle de la Castille en 1501-1502 : les musulmans qui refusent le baptême sont expulsés. Dès lors, s'il n'y a plus de musulmans à titre officiel dans les royaumes hispaniques, la question qui se pose est celle de la sincérité de la conversion de ces morisques. Face au risque qu'ils représentent et au rôle de « cinquième colonne » ottomane qu'ils peuvent jouer, ces musulmans convertis ou ces descendants de convertis sont finalement expulsés par Philippe III entre 1609 et 1614.



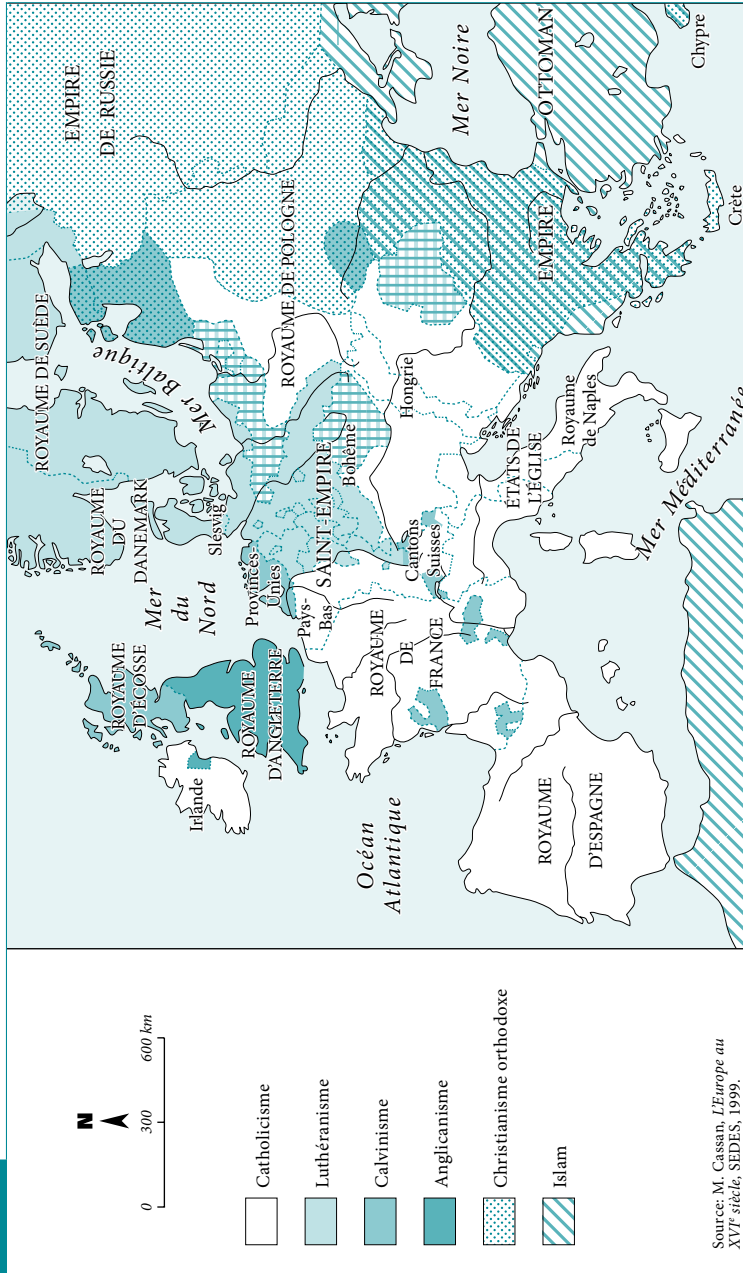
Femme et fillette morisques,  
in Christoph Weiditz, *Trachtenbuch*,  
v. 1530-1540

À côté de cette présence importante de non-Chrétiens en Europe, il existe également des Églises dissidentes issues du Moyen Âge, et donc avant même l'apparition des Réformations. Le cas le plus exemplaire est sans doute fourni par la Bohême : née de l'hérésie hussite (début du XV<sup>e</sup> siècle), une Église utraquiste y coexiste avec l'Église romaine. Cette Église utraquiste admet le mariage des prêtres et permet au fidèle la communion sous les deux espèces du pain et du vin (son nom vient du latin *uter*, l'un et l'autre). Cette coexistence est officiellement reconnue par le roi de Bohême Vladislav IV en 1512 qui prolonge à perpétuité de précédents accords signés en 1485. Plus tard, une troisième composante, issue d'une rupture au sein des utraquistes, apparaît sous le nom de l'Unité des frères.

## 2. L'Église catholique, une structure d'encadrement social

S'il existe des minorités, chrétiennes ou non chrétiennes, dans l'Europe du début du XVI<sup>e</sup> siècle, la religion majoritaire reste le catholicisme, du moins pour la partie occidentale du continent. Il fournit certes un ensemble de dogmes à ses croyants mais également une organisation très hiérarchisée permettant un réel encadrement des populations.

Carte 1 L'Europe religieuse au XVI<sup>e</sup> siècle



La première forme d'encadrement est sans doute celle du temps qui rythme l'existence des femmes et des hommes de l'époque moderne. À l'échelle d'une vie, d'une part : les grands moments de l'existence ne trouvent leur expression que par l'intermédiaire de l'Église. En l'absence d'état-civil proprement dit, celle-ci joue le rôle d'institution enregistrant les changements d'état des individus. C'est ainsi dans les registres paroissiaux que sont notifiés les baptêmes, les mariages et les enterrements ; ces registres deviennent dès lors les documents attestant de la naissance et du décès. Au-delà de la conservation de la mémoire de ces événements, l'Église aussi joue le rôle de l'institution qui consacre l'appartenance ou l'exclusion d'un individu à une communauté, par l'intermédiaire du sacrement du baptême ou de l'excommunication. Cette dernière a ainsi une signification qui dépasse le seul cadre religieux : recevoir une **excommunication**, c'est subir une forme de mort sociale.

**Excommunication :** sanction prononcée par le pape ou un évêque retranchant un individu de la communauté chrétienne. La personne excommuniée ne peut plus recevoir les sacrements de l'Église.

D'autre part, l'encadrement du temps par l'Église catholique marque également le déroulement de l'année. À cet égard, une triple temporalité peut être mise en valeur : le calendrier est ainsi un calendrier religieux, scandé moins par l'écoulement des jours de la semaine que par la fête des saints. Par exemple, le changement d'année ne se produit pas encore le 1<sup>er</sup> janvier mais le jour de Pâques ou de l'Annonciation (25 mars). Dans le royaume de France, il faut attendre une ordonnance de Charles IX de 1564 pour que le 1<sup>er</sup> janvier marque le début d'une nouvelle année. L'obligation agricole est au fondement d'une deuxième temporalité qui se fond avec le calendrier chrétien. En effet, le calendrier de travail des paysans se divise en deux grands temps, celui des travaux dans les champs et celui des veillées. Le premier court du printemps, coïncidant avec la fête de l'Annonciation (25 mars), jusqu'à l'automne (la Saint-Martin, 11 novembre) ; il est marqué par des fêtes qui sont autant de repères pour les travaux à effectuer : moissons à la Saint-Jean d'été (24 juin), vendanges à la Saint-Michel (29 septembre)... Ces fêtes sont d'ailleurs souvent choisies comme date de départ des baux agricoles. Le second temps du calendrier agricole, correspondant dans les grandes lignes à l'hiver et à des journées plus courtes, se passe en travaux domestiques ou préparatoires à l'activité agricole. Enfin, le calendrier est un calendrier civique où les fêtes des saints sont des moments de célébration de la communauté à laquelle on appartient. Les villes célèbrent ainsi leur patron (sainte Geneviève à Paris, saint Marc à Venise), mais également les différents métiers : saint Crépin pour les cordonniers, saint Vincent pour les vigneronns...